

En 2013

Système conventionnel



En 2017

Système herbager AB

UTH 3
SAU 41,86 ha
MAÏS EN HA 7,5 ha
HECTARES DE PRAIRIE 30,7 ha
VACHES LAITIÈRES 36
NOMBRE D'UGB 50,7



CARACTÉRISTIQUES DE LA FERME

UTH 2
SAU 40,7 ha
MAÏS EN HA 2,1 ha
HECTARES DE PRAIRIE 36,1 ha
VACHES LAITIÈRES 33
NOMBRE D'UGB 46,1

LAIT VENDU 259 350 L
LAIT PRODUIT / VL / AN 7 692 L
PRIX DU LAIT / 1000 L 360 €



LAIT VENDU

- 42 320 L

LAIT VENDU 201 670 L
LAIT PRODUIT / VL / AN 6 229 L
PRIX DU LAIT / 1000 L 477 €

PRODUIT TOTAL 132 592 €
DONT PRODUITS LAIT 93 740 €
AIDES 17 064 €



PRODUIT TOTAL

- 10 053 €

PRODUIT TOTAL 114 533 €
DONT PRODUITS LAIT 95 791 €
AIDES 25 194 €

COÛT ALIMENTAIRE 37 203 €
→ 143 € / 1000 L VENDUS
COÛT DE PRODUCTION CULTURES 12 290 €



COÛT ALIMENTAIRE

- 18 252 €

COÛT ALIMENTAIRE 18 951 €
94 € / 1000 L VENDUS ←
COÛT DE PRODUCTION CULTURES 7 813 €

FRAIS DE MÉCANISATION
SANS RÉCOLTE 7 646 €
FRAIS VÉTÉRINAIRES 3 842 €
AUTRES FRAIS D'ÉLEVAGE 11 264 €
(CONTRÔLE LAITIER, PAILLE, REPRO,...)



AUTRES FRAIS PRINCIPAUX

- 6 909 €

FRAIS DE MÉCANISATION
SANS RÉCOLTE 7 197 €
FRAIS VÉTÉRINAIRES 2 054 €
AUTRES FRAIS D'ÉLEVAGE 7 634 €
(CONTRÔLE LAITIER, PAILLE, REPRO,...)

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION
31 197 €



EBE

+ 30 886 €

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION
62 083 €

ANNUITÉS TOTALES 17 218 €



ANNUITÉS

ANNUITÉS TOTALES 15 000 €

REVENU DISPONIBLE 30 444 €



REVENU DISPONIBLE

+ 9 400 €

REVENU DISPONIBLE 39 844 €

LE COÛT ALIMENTAIRE A FORTEMENT RÉDUIT, DÛ AU PASSAGE À L'HERBE CAR IL Y A MOINS BESOIN D'ALIMENTS CORRECTEURS. LE COÛT DE PRODUCTION DES CULTURES RÉDUIT LÀ AUSSI CAR IL Y A MOINS DE RÉCOLTES, MAIS AUSSI MOINS D'INTRANTS ET D'AMÉLIORATIONS. LA FERME RÉDUIT AUSSI SES AUTRES FRAIS D'ÉLEVAGES, PAR EXEMPLE DES CLÔTURES, ETC.

AU DÉBUT DU CHANGEMENT DE SYSTÈME, IL A FALLU REFAIRE DES CLÔTURES ET DES POINTS D'ABREUVEMENT. AUJOURD'HUI CE NE SONT PLUS DES CHARGES. L'EBE A AUGMENTÉ ET IL Y A MOINS D'ANNUITÉS. LE PRODUIT TOTAL DIMINUE UN PEU MAIS LE PRODUIT LAIT AUGMENTE, DÛ AU PRIX DU LAIT VENDU EN LABEL AB. TOUT CECI DONNE UN REVENU DISPONIBLE PLUS IMPORTANT.





Céline FORTUNÉ & Jérôme BÉNÉZET



EN 2013

LES FACILITÉS POUR CHANGER DE SYSTÈME

Les parcelles sont proches de la ferme. On avait l'envie d'aller dans le sens des systèmes herbagers pâturant. Nous avons déjà un pied dedans grâce à nos parents qui utilisaient l'homéopathie et qui avaient signé un CAD (Contrat d'Agriculture Durable). Le fait de pouvoir mutualiser les savoirs dans des groupes d'échanges a été bénéfique.

LES FREINS POUR CHANGER DE SYSTÈME

On manquait sur les connaissances techniques des prairies et au niveau de l'atelier lait.

AUJOURD'HUI

LES ENVIES D'ÉVOLUTIONS

On souhaite affiner nos connaissances sur la production d'herbe, on aimerait réaliser du stock sur pieds et essayer de nouveaux mélanges d'espèces.

LES FREINS POUR FAIRE ÉVOLUER LE SYSTÈME

L'accessibilité des parcelles aux vaches laitières n'est pas extensible.

LES FACILITÉS POUR FAIRE ÉVOLUER LE SYSTÈME

On est assez curieux et puis les conseils, les échanges ça nous aide aussi. Les terres sont adaptées à la prairie.

POINT DE VUE ET CONSEIL DE L'ÉLEVEUR

Il faut se lancer, être curieux, procéder par étape, se former et s'informer, ne pas oublier que les bovins sont des herbivores, donc nous sommes dans le vrai en produisant de l'herbe, tant économiquement que socialement. Il ne faut pas casser le cycle de la pousse de l'herbe et donc ne pas hésiter à affourager sur une courte période, afin de valoriser au mieux l'herbe.



CIVAM AGRICULTURE DURABLE DE LA MAYENNE

Zone artisanale de la Fonterie, Impasse des Tailleurs
53810 Changé
02 43 49 00 54 | civamad53@civam.org
www.civamad.org | Facebook : Civam AD 53

